• INSCRIPTIONS •

Les inscriptions se font impérativement
sur la semaine complète avec prise de rendez-vous obligatoire.
Vous devrez remplir un dossier d'inscription pour l'année scolaire 2022 - 2023. Tous les documents sont téléchargeables sur notre site Internet www.smaje.fr ou à disposition en MAIRIE.

Le règlement et le dossier complet valident l'inscription et aucune inscription ne sera pas prise en compte par simple coup de téléphone ni par mail.
Pour tout dossier incomplet ou erreur de règlement, les papiers vous seront renvoyés et l'inscription ne sera prise en compte qu'après retour du dossier complet et/ou du bon règlement.

• PIÈCES OBLIGATOIRES POUR TOUTE INSCRIPTION •

- Fiche unique de renseignements,
- Fiche sanitaire de liaison,
- Photocopie des pages «vaccins» du carnet de santé (DTPolio à jour obligatoirement),
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle de l'enfant,
- La photocopie de la carte nationale d'identité ou d'un passeport de l'enfant
- Du livret de famille,
- CERFA N°15646*01 «Autorisation de sortie de territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale» ainsi qu'une photocopie de la pièce d'identité du signataire du dit CERFA.

• LIEU D'INSCRIPTION •

Lieux d'inscription
Pour plus de disponibilités, le ***POLE EDUCATION*** vous accueille directement en **MAIRIE :**

Lundi, Mardi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mercredi de 8h30 à 12h00
Jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Pour nous joindre :
04.50.43.12.96
pole-education@saint-cergues.fr

• INFOS ET CONTACTS •

- SMAJE -
230 rue des Écoles 74140 Saint-Cergues
En cas d'urgence
et en dehors des horaires d'ouvertures indiqués précédemment.
Tel : ***06.72.21.74.85 / 06.31.12.16.17***

Accueil de Loisirs Saint-Cergues (De 3 à 11 ans)

DU 08 JUILLET AU 04 AOUT 2023

VACANCES ÉTÉ

• INSCRIPTIONS •
EN MAIRIE
Pour les enfants de Saint-Cergues
Dès le Lundi 22 Mai 2023

Pour les enfants hors commune
Dès le Lundi 05 Juin 2023

smaje

Saint-Cergues

• L'ACCUEIL DE LOISIRS •

L'accueil de loisirs accueille votre enfant du lundi au vendredi :

- Le matin entre 7h30 et 8h30.

- Le soir vous pouvez le récupérer entre 17h00 et 18h00.

- L'accueil de loisirs fournit le repas du midi en plus du goûter.

Seuls les enfants de plus de 10 ans peuvent repartir seuls sous condition d'une autorisation parentale écrite.

Une tenue adaptée pour le centre de loisirs, du change, une tenue type sportive, une paire de baskets, des lunettes de soleil,de la crème solaire et une gourde sont demandés *pour tous les jours*.

Pour les plus petits,
pensez à fournir un change complet avec le prénom inscrit sur les vêtements.

Si la tenue de votre enfant n'est pas appropriée à l'activité proposée, l'équipe d'animation se réserve le droit de faire participer ou non l'enfant à l'activité.

• TARIFS •

Le tarif est calculé en fonction du Quotient Familial
(Tous les chèques devront être libellés à l'ordre du Trésor Public)
Pièces justificatives pour le calcul du quotient
(Obligatoires le jour de l'inscription)
Dernière notification des droits aux prestations familiales
Ou le dernier avis d'imposition ou de non-imposition.

NOUS ACCEPTONS LES CHÈQUES VACANCES ET LES BONS CAF.

Quotient Familial	Tarifs Accueil de loisirs - Enfants hors commune	
	Sem. 5 j	Sem. 4 j (si férié)
0 à 365 €	**89** €	74.20 €
366 à 730 €	**97.90** €	81.60 €
731 à 1100 €	**108** €	90.00 €
1101 à 1500 €	**118.50** €	98.80 €
1501 à 2000 €	**130.20**€	108.50 €
2001 à 3000 €	**143.30** €	119.40 €
3001 € et plus	**157.50** €	131.20 €

Quotient Familial	Tarifs Accueil de loisirs - Enfants de la commune	
	Sem. 5 j	Sem. 4 j (si férié)
0 à 365 €	**64.00** €	52.00 €
366 à 730 €	**70.40** €	57.00 €
731 à 1100 €	**77.60** €	62.00 €
1101 à 1500 €	**85.20** €	69.00 €
1501 à 2000 €	**93.60** €	76.00 €
2001 à 3000 €	**103.00** €	82.50 €
3001 € et plus	**113.20** €	92.00 €